

## Faisons de ces élections un référendum pour dire non à la fermeture et à la vente de Paris 3-Censier

Depuis sa création la FSEUL se bat contre les politiques de privatisation de l'enseignement public. Dans la même logique, depuis le mois d'octobre, la FSEUL mène une campagne contre la fermeture et la vente de Paris 3-Censier, conséquence directe de la mise en place des ECTS/LMD.

### Les ECTS/LMD, fer de lance de la privatisation des universités

A cet égard, le rapport commandé par le ministère de l'Education Nationale sur la mise en place du LMD est très clair. Il préconise la création « *de diplômés capables de s'adapter en permanence aux évolutions économiques et sociales* » et « *la professionnalisation des études supérieures* ». De même, il se félicite que les présidents d'université « *brisent un tabou* » en exprimant la volonté de « *fusionner les universités* ». D'après ce rapport, ces fusions se traduiront par « *une rationalisation introduite dans les formations* » grâce à « *la suppression de redondances, la réduction des horaires dans certaines disciplines ou même pour l'ensemble des cours magistraux* » ; et par le fait que certaines « *unités d'enseignement ne soient pas ouvertes en deçà d'un effectif minimum d'étudiants* ».

En d'autres termes les suppressions de filières ( ex. communication est devenue une simple option de la licence de lettres), le refus d'inscription de nombreux étudiants, (par exemple 150 étudiants en M1 de LEA), la suppression du droit à l'examen final ( par ex. en médiation culturelle ou en FLE), la suppression de la session de rattrapage de septembre (qui touchent tous les étudiants et plus particulièrement les plus fragiles, c'est-à-dire ceux qui doivent travailler pour financer leurs études ou qui ont eu des problèmes de santé) sont les conséquences directes de la mise en place des ECTS/LMD qui portent en elles la privatisation des universités. C'est dans cette perspective de privatisation des universités publiques que s'inscrit la fermeture et la vente de Paris 3-Censier.

### L'amiante : prétexte pour fermer et vendre Paris 3-Censier

L'« argument du désamiantage » utilisé par l'administration et relayé auprès des étudiants par l'UNEF et la Cé couvre la politique de désengagement financier de l'Etat de l'enseignement public, et justifie ainsi de façon honteuse la fermeture de Censier. Pour nous, il est clair qu'en agissant de la sorte, UNEF et Cé, ne défendent pas les intérêts matériels et moraux des étudiants. Ce sont donc tout sauf des syndicats !

**Si l'amiante représente effectivement un problème de santé publique, pourquoi ne pas désamianter Censier pendant les vacances ?**

### L'Unef vous ment

Le 14 décembre 2005 des représentants de l'Unef manifestent devant l'Assemblée Nationale contre les coupes budgétaires du budget de l'enseignement supérieur. Le 9/12/05, lors de la séance du Conseil d'Administration (CA) de Paris 3, les élus de l'Unef votent le budget de l'université de Paris 3, amputé de 200 000 euros. Question : à quoi « joue » l'Unef ? Pourquoi l'Unef a-t-elle tenté une pseudo mobilisation le vendredi 16 décembre 2005, veille des vacances , pour se rendre au ministère pour soi-disant demander des précisions sur la fermeture de Censier ?

Car, non seulement l'Unef ne s'oppose pas à la fermeture et à la vente de Paris 3-Censier, mais en plus elle ment sans aucun scrupule aux étudiants, puisque l'Unef connaît très bien les détails de ce plan. N'a-t-elle pas des élus au CA et au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) ? Les élus de l'Unef , comme ceux de la Cé, ont d'ailleurs voté contre la motion de la FSEUL qui demandait au CA de se prononcer contre la fermeture et la vente de Paris 3 Censier et de s'engager : à inscrire tous les étudiants, à rétablir la session de rattrapage de septembre et à respecter le droit à l'examen final pour tous les étudiants.

Nous pensons que l'Unef joue un double jeu. D'un côté elle adopte une opposition de façade pour se « couvrir » auprès des étudiants pour des raisons électoralistes et financières, et de l'autre elle approuve dans les Conseils de gestion des universités la mise en place des ECTS/LMD et, par conséquent, la politique de privatisation de l'enseignement supérieur public menée par le gouvernement.

## **La fermeture et la vente de Paris 3-Censier correspond en fait à une opération immobilière.**

**Le rapport Hespel qui préconise la vente de Paris 3-Censier, affirme que cette opération de spéculation immobilière rapporterait autour de 270 millions d'euros à l'Etat.** Le problème de l'amiante n'est donc qu'un prétexte pour justifier la fermeture et la vente de Paris 3-Censier au privé... après travaux de désamiantage aux frais du contribuable et des étudiants, bien sûr !

En déménageant sur Jussieu, il s'agit aussi de constituer un pôle d'excellence qui regrouperait plusieurs universités. C'est ce qui est synthétisé dans l'accord Paris Universitas. Le gouvernement fait d'une pierre deux coups : il brade le patrimoine public tout en accélérant le processus de privatisation des universités. Son objectif central, c'est la fermeture de Paris 3-Censier.

### **Le conseil d'administration m'a tué ...**

Nous n'attendons rien d'un conseil d'administration (CA) qui a voté la mort de l'université publique contre les intérêts des étudiants, des enseignants et des personnels. En acceptant de fait la fermeture de Paris 3-Censier et en votant le budget qui va avec, lors du CA du 9/12/05, la majorité des membres du CA (à l'exception des représentants de la FSEUL) a commis une lourde erreur. En agissant de la sorte, les membres du CA de Paris 3 ont accepté la politique de liquidation des universités publiques menée par le gouvernement. C'est là un acte suicidaire ! **D'autres CA d'universités (université du Maine, de Bretagne occidentale et de Rouen) ont rejeté dans un reflex de survie, et donc à juste titre, leur budget respectif.**

### **L'accord Paris Universitas**

L'accord Paris Universitas (signé entre Paris 3, Paris 6, Paris 9, L'ENS Ulm et l'EHESS, en juillet 2005) a pour objectif la constitution d'un *pôle d'excellence*. C'est-à-dire d'une université privatisée, compétitive et concurrentielle, dans le cadre du marché mondial de l'éducation. L'accord Paris Universitas est donc intrinsèquement lié à la logique de privatisation, c'est à dire aux ECTS/LMD. Cet accord correspond à l'application de fait de la loi dite d'autonomie des universités, qui vise à mettre en concurrence les établissements de l'enseignement supérieur ; il correspond aussi à la volonté de « fusionner les universités » de la part des présidents d'universités.

### **Faisons de ces élections un référendum pour dire non à la fermeture et à la vente de Paris 3-Censier**

**Pour nous, les élections sont un moyen et non une fin en soi. Selon nous, ces élections doivent donc servir de levier pour la lutte.** En effet, seule la mobilisation unie des enseignants, des étudiants et des personnels pourra empêcher la fermeture et la vente de Paris 3-Censier. **Ainsi, nous entendons mettre ces**

**élections au service de la mobilisation, et en faire un instrument dans notre campagne contre la fermeture et la vente de Paris 3-Censier.**

Comme l'ont démontré les personnels, les enseignants et les étudiants de Rouen, seule notre mobilisation dans l'unité, peut faire aboutir nos revendications.

**Pour l'abrogation des ECTS/LMD  
Pour empêcher la fermeture d'universités,  
dont Paris 3 Censier  
Pour que chaque étudiant puisse avoir une  
place dans la filière  
et l'université de son choix !  
Préparons la mobilisation unie des étudiants,  
enseignants et personnels des universités**

**FEDERATION SYNDICALE ETUDIANTE UNITAIRE ET LAIQUE**

paris3 : local 332b à censier / tel : 01 45 87 40 93 / mel : censier.fseparis3@laposte.net